



Saint-Quentin, le 30 juin 2025

CIRCULAIRE DE RENTREE ELEVES Année Scolaire 2025/2026

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant au collège – lycée Saint Jean & La Croix pour l'année scolaire 2025/2026 et nous tenons à vous remercier pour votre confiance.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements **indispensables pour la rentrée 2025**

1 – Dates de la rentrée des élèves

	Lundi 1 septembre après-midi	Mardi 2 septembre matin	Mardi 2 septembre après-midi
Sixièmes	13h30 à 16h55 Avec leur professeur principal + ARBS	8h55 à 11h55 avec leur Professeur principal	Application de l'emploi du temps à partir de 13h55 + ARBS (4^e/3^e)
Cinquièmes	Libres	Rentrée 08h30-11h55 et ARBS	
Quatrièmes		Rentrée 09h00-11h55	
Troisièmes		Rentrée 09h30-11h55	
Secondes	14h00 à 16h00 (ARBS)	Distribution des livres ARBS (1^{ère} et Tale) et EDT normal	
Premières	14h20 à 16h00		
Terminales	14h40 à 16h00		

■ SUP' Saint-Jean

Les rentrées des étudiants en BTS Gestion de la PME (en initial), Management Commercial Opérationnel, Comptabilité Gestion et DCG (en alternance), se feront entre le 29 août et le 8 Septembre, au 75 rue Camille Desmoulins (Nouvelle entrée) à St-Quentin (cf circulaire Sup'St Jean dans le dossier d'inscription) En cas de besoin, joindre Mme Perrine DEVORSINE, Directrice du SUP' St Jean au 06.89.34.87.19.

■ Rentrée des internes Cf. circulaire internes

Les jeunes seront accueillis le **jeudi 28 août à 16h30. Journée d'intégration le vendredi 29 août jusqu'à 16h30.**

2 – Horaires de la semaine

■ Lundi au vendredi (mercredi après-midi seulement pour les lycéens) :

8 H 00 – 11 H 55 et 13 H 00 – 16 H 55 avec quelques heures de cours possibles en lycée jusqu'à 18h45.

■ L'établissement est ouvert de 7h30 à 18h45 du lundi au jeudi (18h00 le vendredi). Des études sont assurées jusqu'à 17h50 pour les collégiens. Accueil possible des lycéens jusqu'à l'heure de fermeture. Des activités ou des formations complémentaires seront proposées au-delà de 16h55.

3 – Constitution des classes

La constitution des classes est de la responsabilité de l'établissement. Elle tient compte des choix d'options, de spécialités et des observations des équipes pédagogiques et éducatives de l'année antérieure. **De fait, nous n'accepterons pas de demandes de changement de classe.** Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

4 - Manuels et fournitures

INSCRIPTION A L'ARBS ET FOURNITURES

■ Au collège,

- **Manuels** : Dans une volonté d'alléger les cartables, la gestion des manuels est confiée à l'ARBS qui vous proposera une formule manuels papier (ou numérique) en s'inscrivant sur le site www.arbs.com **jusqu'au 15 août**. Ces manuels fournis par l'ARBS seront pour un **usage exclusif à la maison**. La distribution aura lieu dans l'établissement **le lundi 1^{er} Septembre après-midi pour les 6^{èmes}, et le mardi 2 septembre pour les 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} toute la journée (prévoir un grand sac)**. CF circulaire ARBS : suivre la procédure (lien depuis notre site www.st-jean02.org onglet Collège - documents à télécharger) Des jeux de livres seront mis à disposition dans les classes.
- **Fournitures** : Pour ceux qui le souhaitent, les fournitures sont à commander directement sur le site de FD Majuscule (cf Circulaire Fournitures sur notre site www.st-jean02.org). Les familles n'ayant pas choisi de passer commande des fournitures par l'établissement, veilleront à se les procurer de leur côté en respectant les codes couleurs matière.

Retrait des commandes **dans l'établissement avant la rentrée** :

- **Jeudi 28 Août de 16h à 18h30,**
- **Vendredi 29 Août de 7h30 à 18h30,**
- **Lundi 1^{er} septembre de 12h à 13h30 et de 16h30 à 18h30.**
- **Mardi 2 septembre de 7h30 à 12h30**

■ Au lycée, au Sup' St Jean

- Les manuels seront distribués par l'ARBS le **1^{er} (2ndes et Sup'St Jean) et le 2 Septembre (1ères et Tales)**. Il est nécessaire de passer par le site ARBS www.arbs.com (lien depuis le site www.st-jean02.org) pour réserver les livres avant le 15/08/2025. Si besoin, vous trouverez la liste des manuels utilisés l'an prochain sur notre site (onglet Lycée ou UFA - documents à télécharger).
- **Ne pas oublier la carte « Génération#HDF » pour pouvoir obtenir les livres. (Subvention de la Région pour les manuels scolaires.) Cf site www.st-jean02.org pour la circulaire d'obtention.**
- **Il n'y a pas de liste de fournitures en lycée ni au Sup'St Jean.** Ne pas acheter la calculatrice lycée pendant les vacances et attendre les conseils des professeurs de mathématiques.

5 - Lectures

L'étude de plusieurs livres est demandée à chaque élève de la Sixième à la Terminale. Ce sera le point de départ du travail de Français ou de Philosophie. C'est un moyen d'assurer la transition entre le temps de vacances et celui de la rentrée qui se prépare. **Toutes les listes sont téléchargeables sur notre site Internet www.st-jean02.org.** Chacun aura le souci, s'il y a lieu, de travailler les matières indiquées lors de la décision de passage.

6 – Certification Cambridge

Réunion d'information pour la certification Cambridge proposée aux élèves de la 6^{ème} à la 2^{nde} volontaires dans les premières semaines de septembre. Une circulaire sera distribuée le jour de la rentrée.

7 - CODAPAGOS : Préparation au Code de la Route :

1^{er} stage de 28 heures dans la semaine du 25/08/25. S'inscrire sur le site <https://codapagos.com/>

8 – Consultation d'Ecole Directe

Un code DIFFERENT est attribué aux parents ET aux élèves :

- **Pour les nouveaux parents : les codes seront envoyés par SMS la 1^{ère} semaine de septembre**
- **Pour les nouveaux élèves : Le code d'accès sera distribué dans les jours qui suivent la rentrée.**
- **Les familles présentes en 2024/25 conservent leur identifiant et mot de passe.**

Sur ce site vous trouverez :

- * **La facturation 2025-2026 consultable début septembre. Aucune facture ne sera envoyée.**
- * La consultation de votre compte,
- * Le cahier de textes en ligne,
- * les résultats de votre enfant,
- * L'état des absences et retards, les informations de la Vie Scolaire.
- * Le paiement en ligne pour la facturation, les activités et voyages, la restauration.

Les bulletins trimestriels du Lycée et semestriels du Collège seront déposés dans l'espace « documents », à imprimer et conserver par la famille chaque année. Il n'y aura pas d'envoi postal.

9 - EPS

Comme l'ensemble des enseignements proposés dans l'établissement, l'EPS est obligatoire. Parents et élèves de Troisième, Première et Terminale voudront bien prendre connaissance des modalités d'évaluation pour le D.N.B. (Diplôme National du Brevet) et le Baccalauréat qui seront données par les enseignants.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut suivre cet enseignement d'EPS, il prendra rendez-vous avec l'infirmière scolaire dès la rentrée.

Dans le cadre de l'Association Sportive, différentes activités peuvent être proposées en fonction de la demande des élèves : **rugby, futsal, sports de raquette, volley-ball, gymnastique, athlétisme, avirons...** Les entraînements auront lieu le soir à partir de 16h55, le mercredi midi ou le mercredi après-midi.

10 – Restauration scolaire

10 -1 Pour les externes :

Les externes qui souhaitent prendre un repas occasionnellement à St Jean et La Croix voudront bien respecter les modalités suivantes :

- **Le compte repas doit toujours être positif ET crédité au moins LA VEILLE du passage à la restauration.**
 - Soit par paiement en ligne (minimum 5 repas)
 - Soit en déposant au bureau d'accueil ou en envoyant à l'établissement un chèque correspondant à 5, 10,15 ou 20 repas (Ex : 5 X 8,00€ = 40 € pour 5 repas collège et lycée).

Au dos du chèque, merci de noter le nom et le prénom de l'enfant.

Pour la rentrée, le compte repas devra être alimenté avant le **lundi 25 Août**.

10-2 Pour les demi-pensionnaires :

Modification de régime en cours d'année possible : à signaler par écrit au service comptabilité avant le 30 Novembre pour modification au 5 janvier 2026 et avant le 29 Mars pour modification le 27 avril 2026.

11 - Facturation

Début septembre : facture annuelle, **consultable sur Ecole Directe avec les codes d'accès.**

Le règlement se fait :

- Soit par 10 prélèvements automatiques, le 5 de chaque mois, du mois **de Septembre** au mois de Juin inclus. Tout changement de situation bancaire doit être signalé avant le 20 de chaque mois avec nouveau SEPA.
- Soit par paiement en ligne, ou par chèque, CCP ou espèces (somme inférieure à 1000 € pour l'année) pour le **15 Septembre, 15 Novembre et 15 Février**.
- Le règlement par mandat n'est plus possible suite à la nouvelle réglementation.

Nous vous encourageons à opter pour le prélèvement automatique (Document SEPA disponible sur notre site).

12 – Pièces d'identité

Il est **indispensable** que chaque élève ait une pièce d'identité **en cours de validité** dès le début de l'année scolaire : voyages à l'étranger, Diplôme National du Brevet, Epreuves du Baccalauréat, BTS, sont autant d'échéances à prévoir. **Veillez impérativement à la fournir si vous ne l'avez pas jointe au dossier de réinscription → au professeur principal à la rentrée.**

13 - Cartes de transport scolaire

Si l'élève titulaire d'une carte en 2024-2025 n'a pas changé d'adresse, de régime ou d'établissement, celle-ci sera automatiquement renouvelée en 2025-2026. Dans quel cas formuler une demande ?

A l'occasion :

- D'un début de cycle scolaire : passage de CM2 en 6^{ème} et de 3^{ème} en 2^{nde}
- Si vous arrivez dans l'établissement.
- D'un déménagement.

Rendez-vous sur le site : transports.hautsdefrance.fr
(Cf. Flyers d'information sur notre site)

14 – Bourses départementales

■ Elles n'existent pas en Lycée.

■ En collège, l'information vous parviendra courant octobre/novembre.

15 – Bourses Nationales

Les demandes de Bourses Nationales Collège ET Lycée auront lieu en **Septembre/Octobre**, **même pour les élèves qui bénéficiaient déjà d'une bourse en 2024-2025**, (demande sur formulaire papier Cerfa). **Le nouveau dispositif d'examen automatique du « droit à bourse » ne concerne pas les établissements privés.**

Les informations passeront par les carnets de correspondance ET Ecole Directe, **merci d'y prêter une attention particulière en début d'année scolaire.**

■ **Classes de Terminales** : les demandes de bourses pour l'Enseignement Supérieur (Dossier Social Etudiant) se feront sur le site du CROUS d'Amiens avant **Mai 2026** (un courrier de procédure vous parviendra dans l'année).

Fermeture de l'Etablissement

**L'Etablissement sera fermé le Mardi 15 Juillet 2025 au soir
et rouvrira le Jeudi 21 Août 2025 au matin.**

En cette prochaine rentrée scolaire 2025, l'établissement aura la joie d'accueillir **Madame Caroline GUICHON** en tant que cheffe d'établissement du Second degré. Nous lui souhaitons la bienvenue et pour ma part, je formule pour chacun des vœux de belle poursuite au sein de Saint Jean et La Croix et remercie l'ensemble des élèves, des familles, du personnel tout entier pour le travail accompli ensemble pendant toutes ces années.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, reposantes et enrichissantes.

Dominique VAPPEREAU,
Cheffe d'Etablissement

et l'équipe de direction,

Franck CARPENTIER, Directeur du Collège
Valérie MARIE, Directrice du Lycée
Perrine DEVORSINE, Directrice du « Sup' St Jean »
Amandine HAWES-BOUCHER, Directrice de Vie Scolaire
Mathieu LORENZI, Intendant
Christine IRDEL, Adjointe en Pastorale